

STAGE D'HABILITATION EXAMINATEUR CORRECTEUR DELF-DALF

Formulaire d'inscription

1/ Information générales

Homme Femme

NOM : _____

Prénom : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Fonction : _____

Etablissement d'exercice : _____

2/ Modules souhaités

STAGE DE 1 ^E HABILITATION				STAGE DE RENOUELEMENT			
Niveau	Date	Tarif*		Niveau	Date	Tarif*	
A1	Samedi 4 juillet	50 \$	<input type="checkbox"/>	A1	Samedi 4 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>
A2	Dimanche 5 juillet	50 \$	<input type="checkbox"/>	A2	Samedi 4 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>
B1	Samedi 11 juillet	50 \$	<input type="checkbox"/>	B1	Samedi 4 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>
B2	Dimanche 12 juillet	50 \$	<input type="checkbox"/>	B2	Samedi 4 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>
				C1	Samedi 4 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>
				C2	Samedi 4 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>

*Les agents de droits locaux de l'IFC bénéficient d'une exemption des frais d'inscription.

3/ Documents à joindre au dossier de candidature :

- Le formulaire d'inscription complété
- Un CV en français
- Un justificatif du niveau de langue de type DELF, TCF... (pour les participants non natifs)
- Copie des diplômes obtenus dans l'enseignement du français langue étrangère
- La dernière attestation d'habilitation (si renouvellement d'habilitation)

Cadre réservé à la commission de validation des dossiers		
DATE :		
Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>	Demande d'informations complémentaires <input type="checkbox"/>
Commentaires :		

L'inscription sera confirmée par courriel après examen du dossier et dans la limite des places disponibles.

CONDITIONS GENERALES :

Critères d'éligibilité à la formation :

1. Être titulaire d'un DELF B2 ;
2. Être diplômé (Licence, Maitrise ou Master) en didactique du FLE ou équivalent ;
3. Avoir une expérience significative dans l'enseignement du FLE.

Procédure d'inscription :

1. Le candidat doit constituer un dossier comprenant l'ensemble des documents indiqués dans le formulaire d'inscription ;
2. Le dossier est à envoyer à l'adresse mail : certifications@institutfrancais-cambodge.com avant la date limite de candidature.
3. Pour être habilité à un niveau, il faut obligatoirement l'être pour **tous les niveaux précédents**. Si vous souhaitez être habilité au niveau B2, il faut également vous inscrire à l'habilitation des niveaux A1, A2 et B1.

L'habilitation est conditionnée par le respect des critères suivants :

1. Être présent durant **l'intégralité de la formation** quels que soient les niveaux choisis. Le stage ne peut être suivi que partiellement ;
2. L'assiduité, l'implication la pertinence des interventions tout au long de la formation ;
3. La connaissance des spécificités des niveaux du CECRL étudiés ;
4. Le respect de la démarche préconisée par FEI pour l'évaluation ;
5. La notation, dans la fourchette définie par FEI, des productions évaluées tout au long de la formation et lors du test individuel ;
6. L'élaboration de commentaires exhaustifs, pertinents et adéquats lors de la formation et du test ;

Autres informations :

1. La formation a lieu en présentiel à l'Institut Français du Cambodge de Phnom Penh de 8h à 18h ;
2. La formation n'a aucun caractère obligatoire et n'est pas rémunérée. Néanmoins, seuls les correcteurs-examineurs habilités peuvent postuler à des tâches de correcteur et / ou d'examineur lors d'une session d'examen.
Ces prestations, elles, sont rétribuées ;
3. Si l'habilitation est une condition nécessaire, son obtention ne garantit pas pour autant un recrutement de droit pour une session DELF-DALF. La constitution des jurys dépend toujours des besoins liés au nombre de candidats inscrits.